



**HAL**  
open science

## Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036884

**HAL Id: hceres-02036884**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036884>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-201



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI140007264

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris X, Campus de Nanterre - 92 -.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) se décline selon trois spécialités : *Éducation et motricité* (EM), *Activité physique adaptée et santé* (APAS) et *Management du sport* (MS).

La première, EM, apporte une formation préparant à l'enseignement de l'éducation physique dans les établissements scolaires ou structures à vocation éducative. La seconde, APAS, développe les compétences permettant de participer à la conception, à la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation, d'éducation et de maintien à la santé ou/et d'intégration par l'activité physique auprès de publics à besoins spécifiques dans le secteur du handicap ou des troubles liés à l'avancée en âge. La spécialité MS apporte quant à elle des compétences dans le domaine des organisations sportives, administratives, du secteur des loisirs et/ou des activités commerciales qui y sont liées.

La formation permet ainsi l'acquisition des compétences liées aux activités physiques et sportives dans des domaines variés en fonction de la spécialité, et permet aux étudiants d'acquérir les pré-requis nécessaires à une poursuite d'études en master, en particulier ceux proposés par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent compte tenu des compétences attendues et respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive en licence. Les deux premières années (L1 et L2) sont communes aux trois spécialités avec, cependant, les unités d'enseignement (UE) UE4 - Parcours personnalisé - et UE5 - Compétences - Préprofessionnalisation - qui permettent une spécialisation progressive de l'étudiant. En troisième année (L3), une seule spécialité est visée (*Management du sport*). Les modalités d'organisation du choix dans ces UE4 et 5 ne sont pas mentionnées. L'éventualité d'un choix différent à chaque semestre avec la possibilité de passerelles entre les spécialités n'est pas précisée. La lecture des contenus de la formation interroge sur l'adéquation entre certains enseignements proposés et les compétences visées. C'est notamment le cas pour ceux liés au *Management du sport* qui n'apparaissent que tardivement dans la maquette. Le contrôle des connaissances est prévu sur le mode terminal et continu en fonction des types d'enseignement. Des sessions de rattrapage sont organisées. Le dossier ne donne pas d'information concernant le système de compensation et la mise en place d'un éventuel portefeuille de compétences.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants, aucun dispositif ne semble mis en place actuellement, ni dans cette UFR, ni à l'Université. Dans le cadre de l'aide à la réussite, différentes procédures sont développées durant tout le cursus : livret pédagogique annualisé, réunion de rentrée, affichage, mise en place d'informations sur le site internet actualisé. Les enseignements prévus dans l'UE4- Parcours personnalisé - à chaque semestre en L1 et L2 complètent et rendent opérationnelles ces informations.

Un tutorat est mis en place par les étudiants de master et de doctorat pour les étudiants de L1 sous deux formes : d'une part, un tutorat d'accueil pour les nouveaux étudiants, et d'autre part, un tutorat d'accompagnement pour les étudiants en difficulté suite aux résultats du premier semestre (S1), après un entretien avec l'équipe de formation. D'éventuelles procédures de réorientation (envisagées dans le document d'autoévaluation de l'Université) n'apparaissent pas dans le dossier.

Si la mobilité nationale et internationale est envisagée, celle-ci semble peu encouragée. On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'étudiants concernés par les échanges internationaux.

Un aménagement « réglementaire, *a minima* » des règles d'assiduité pour les sportifs de haut niveau, les étudiants salariés et les étudiants handicapés figure dans le dossier. La fiche d'autoévaluation annonce pour l'Université des dispositifs plus élaborés qui ne figurent pas dans la maquette. Les effectifs en L1 sont importants (450 étudiants en 2011 -2012) et les taux de réussite restent encore trop faibles en première année (40 % en moyenne sur les trois dernières années) avec un taux d'abandon de 12 %. Un dispositif est prévu dans la maquette pour préparer l'orientation et la spécialisation, notamment en L1 : la préparation du projet professionnel personnel.

En 2010-2011, le taux de poursuite en master est de 50 %. On ne dispose pas de données permettant d'évaluer le taux de réussite de ces étudiants. Concernant l'insertion professionnelle à la fin de la licence, le suivi systématique n'est pas encore réalisé à l'Université. Des valeurs partielles sont mentionnées pour la spécialité APAS : 42 % en 2010, 23 % en 2011. Le devenir des étudiants non diplômés ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Le pilotage de la mention est apparemment assuré par une équipe de formation de la mention et par une équipe de formation par spécialité. Chaque équipe est composée d'un directeur, de plusieurs directeurs adjoints, de personnels administratifs et d'une équipe pédagogique. Compte tenu des redondances, la présentation est confuse et surtout, il n'y a aucune précision sur les modalités fonctionnelles de l'ensemble. L'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée. L'équipe pédagogique est constituée pour l'essentiel d'enseignants de l'UFR, et on peut s'étonner du faible nombre d'intervenants professionnels extérieurs, quelle que soit la spécialité. Il n'existe aucune donnée précise permettant la connaissance de la population étudiante (si ce n'est le fait que la spécialité *Management du sport* semble être attractive en L3 pour des étudiants non issus des STAPS).

Une fiche d'autoévaluation est associée au dossier, mais elle ne paraît pas être le résultat d'une réelle évaluation. Elle correspond plutôt à une fiche « standard » réalisée pour l'ensemble des licences de

l'Université. En dehors des actions classiques vers le public lycéen, on ne trouve pas mention d'actions de valorisation du diplôme.

- Points forts :
  - La connaissance des attentes, notamment en termes de professionnalisation et l'effort consenti en vue de la préprofessionnalisation sont appréciables.
  - L'architecture générale de la maquette est cohérente du point de vue de la progressivité de la spécialisation.
  - L'accompagnement pédagogique des étudiants avec notamment l'information donnée tout au long du cursus est de bonne qualité.
  
- Points faibles :
  - Le fonctionnement du pilotage de la mention est confus ; il n'existe pas de conseil de perfectionnement.
  - Les indicateurs fournis, notamment concernant le suivi des étudiants, sont imprécis, voire absents.
  - Les procédures d'autoévaluation ne semblent pas bien maîtrisées, voire inexistantes. Il ne semble pas exister de synergie avec les dispositifs prévus à l'Université.
  - L'évaluation des enseignements par les étudiants est absente.
  - L'adéquation entre les contenus de formation (tels qu'ils sont exprimés) et les compétences visées est parfois discutable (cas du *Management du sport* par exemple).
  - Les passerelles et/ou les réorientations externes à la formation ne sont pas développées.
  - L'implication de professionnels dans la formation est insuffisante.
  - La mobilité internationale des étudiants est inexistante.
  - Le dossier est globalement incomplet.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait pour une bonne évolution de la formation :

- d'améliorer le pilotage de la mention en améliorant notamment la synergie avec l'Université,
- de mettre en place un réel suivi de cohorte qui doit pouvoir se décliner au niveau de chaque spécialité, dans ses effectifs, ses taux de réussite et les débouchés obtenus par les étudiants afin de pouvoir être utile au pilotage,
- de préciser et de mettre en application une politique efficace d'évaluation de la formation et des enseignements,
- de développer une réelle incitation à la mobilité des étudiants,
- d'impliquer davantage les professionnels dans la formation et dans son fonctionnement,
- de mettre en place une autoévaluation adaptée,
- de mieux renseigner à l'avenir le dossier et cela en relation plus étroite avec les services de l'Université, notamment en ce qui concerne les données chiffrées.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
  
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
  
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
  
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** FONTAYNE Paul, DRISS Tarak

**Email** [paul.fontayne@u-paris10.fr](mailto:paul.fontayne@u-paris10.fr) , [tarak.driss@u-paris10.fr](mailto:tarak.driss@u-paris10.fr)

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

**Appréciation globale** Nous tenons tout d'abord à remercier les experts de l'AERES pour leur travail d'évaluation et de recommandations. Beaucoup de remarques, tant sur les points forts que les points faibles, sont pertinentes et nous permettront d'améliorer notre offre de formation et son organisation. Toutefois, nous souhaiterions apporter quelques réponses aux points faibles qui ont été soulevés dans le rapport. Pour une raison de clarté, nous avons donc repris chaque point avancé et tenté d'y répondre avec objectivité et selon une démarche constructive.

**Points forts** Nous remercions l'expert d'avoir fait apparaître dans son rapport que la connaissance des attentes, notamment en termes de professionnalisation et l'effort consenti en vue de la préprofessionnalisation sont appréciables. De plus, l'équipe de formation s'est basée sur l'arrêté Licence d'août 2011, les recommandations de C3D STAPS ainsi que projet global de l'établissement afin d'aboutir, selon l'expert, à une architecture générale de la maquette cohérente du point de vue de la progressivité de la spécialisation.  
 Par ailleurs, notre souci de mieux faire réussir nos étudiants [*et nos futurs étudiants à travers l'orientation active pour les candidats APB (dispositif mis en place avec le service CACIOPE de l'Université ainsi les deux journées portes ouvertes par ans organisées à l'intention de ces candidats)*] sur l'ensemble de leur cursus, et leur accompagnement pédagogique, notamment à travers l'information donnée tout au long du cursus (livret pédagogique par année d'étude, objectif et contenu de chaque UE et chaque EC, etc.) sont soulignés positivement par l'expert.

**Points faibles** « **Le fonctionnement du pilotage de la mention est confus ; il n'existe pas de conseil de perfectionnement** »  
 Cette remarque fait apparaître une description peu claire du pilotage pour l'expert telle que nous l'avons présenté et sans doute un manque de précision quant au rôle des différentes équipes administratives et pédagogiques impliquées. Cela nécessite donc quelques éclaircissements.  
 Il n'existe effectivement pas de conseil de perfectionnement au sein de notre mention, du moins d'organes ayant cet intitulé. Néanmoins, la mention est pilotée et administrée par une équipe qui se réunit trois fois par an (Sept/Jan/Juin) pour s'assurer de la cohérence de la formation, des conditions d'admission, de l'adossement du contenu de la formation à la recherche et enfin du lien avec le monde professionnel. En ce sens, cette équipe assure un rôle et une fonction proche d'un conseil de perfectionnement. De plus, cette équipe est composée de personnes dont les rôles sont clairement identifiés:  
 -Le directeur de l'UFR,  
 -Des responsables des équipes scientifiques occupant les rôles de directeurs de formation (n=3) de chacune des trois spécialités pour garantir l'adossement à la



recherche,

-Des responsables et co-responsables pédagogiques d'années (n=7) de l'ensemble de la mention, c'est-à-dire des 3 spécialités de la Licence, et dont le rôle est d'assurer la cohérence pédagogique et de coordonner l'action au sein des deux premières années de la mention et de chacune des spécialités développées en 3<sup>ème</sup> année.

-Des personnes ressources assurant le lien avec le monde professionnel et la mobilité internationale (n=6 essentiellement parmi les 7 énumérés ci-dessus)

-Des administratifs (n=3) pour l'ensemble de la mention de Licence avec ses 3 spécialités dont la responsable administrative de l'UFR, la coordonnatrice de la scolarité au sein de l'UFR et la secrétaire pédagogique.

**« Les indicateurs fournis, notamment concernant le suivi des étudiants, sont imprécis voire absents »**

Cette remarque est également pertinente. Nous avons bien mis en place un suivi du devenir des étudiants au sein de nos masters mais le dispositif n'est qu'à son début pour la licence même si commençons à disposer d'outils permettant ce suivi. L'Etablissement apporte *infra* une réponse globale sur le suivi des cohortes d'étudiants (mise en place de l'OVE au niveau de l'Etablissement) et sur l'évaluation de la formation par les étudiants.

**« Les procédures d'autoévaluation ne semblent pas bien maîtrisées voire inexistantes. Il ne semble pas exister de synergie avec les dispositifs prévus à l'université »**

Nous convenons que ces procédures sont essentielles pour obtenir le recul et l'objectivité nécessaire à l'amélioration de notre offre de formation.

**« L'évaluation des enseignements par les étudiants est absente »**

Cette procédure existe d'une manière très informelle. Cependant, nous n'avons pas encore mis en place une véritable évaluation « codée » étudiante. Elle devra être initiée dès 2013-2014 et entièrement effective et performante dès la mise en place du LMD 3, à la rentrée 2014.

**L'adéquation entre les contenus de formations (tes qu'ils sont exprimés) et les compétences visées est parfois discutables (cas du Management du sport par exemple).**

Les maquettes ont été élaborées de manière à assurer une progressivité de la spécialisation et favoriser ainsi les réorientations. Cette architecture a d'ailleurs été soulignée comme un point fort de notre mention. Par ailleurs, l'ensemble des contenus de formation a été élaboré en tenant compte le plus possible des orientations proposées par les fiches RNCP de chaque spécialité. En ce sens nous avons toujours cherché à favoriser l'adéquation entre les contenus d'enseignement et les demandes en termes de professionnalisation. La cohérence de la maquette étant ainsi assurée notamment par les enseignements portant sur l'étude des milieux professionnels (UE 4 et 5 des semestres 1, 2, 3 et 4).

Plus précisément, pour les deux premières années de licence, le choix a été fait de privilégier une orientation STAPS en conservant un équilibre entre les 3 champs disciplinaires qui sont les sciences de la vie, la psychologie-Sciences humaines et les sciences sociales. La spécialisation s'effectue donc surtout en 3<sup>ème</sup> année.

Pour la spécialité Management du sport, les contenus de formation ont été élaborés en prenant en compte le contenu de la fiche RNCP, et les retours d'anciens étudiants et de leurs employeurs quant aux compétences attendues. Les responsables de la formation prennent note du fait que les experts ont jugé parfois discutable l'adéquation entre les contenus de formation et les compétences visées. Ils auraient cependant aimé avoir plus de précisions à ce sujet afin d'affiner autant que possible

les contenus de formation.

**« Les passerelles et/ou les réorientations externes à la formation ne sont pas développées »**

Nous convenons qu'il faut développer davantage ce point et remercions les experts d'avoir mis en exergue ce besoin. Nous veillerons favoriser la mise en place de tels dispositifs.

**« L'implication de professionnels dans la formation est insuffisante »**

Trois de nos Associés (MAST et PAST) interviennent dans notre Licence et n'ont pas été intégrés dans le calcul du % des professionnels externes. De plus, cette remarque est à relativiser au regard du fonctionnement et de l'historique de la formation STAPS. En effet, si l'on intègre dans les calculs l'ensemble des PAST et MAST ainsi que des PRAG et PRCE (dont des externes à l'UFR) c'est un nombre très important d'heures qui est assuré par des professionnels de l'enseignement, de la santé, du handicap et du monde de l'entreprise. Les PRAG et PRCE sont des professionnels/professeurs d'EPS garantissant une connaissance appropriée du monde professionnel de l'enseignement (cas de la spécialité Education et Motricité, notamment). De même, historiquement de nombreux maîtres de conférences intervenant au sein de notre mention ont été recrutés sur des profils de poste professionnels (Activités Physiques Adaptées, Management...etc) et garantissent ainsi un lien direct avec le monde professionnel.

**« La mobilité internationale des étudiants est inexistante »**

La mobilité internationale est désormais très encouragée dès le niveau licence bien que cela n'apparaisse clairement pas dans le dossier. Jusqu'à il y a deux ans, nous préférons différer les départs à l'étranger de nos étudiants au niveau master. Désormais, nous accueillons régulièrement une dizaine d'étudiants européens (italiens, allemands, espagnols...) par an et envoyons quelques-uns des nôtres à l'étranger. Sur la période 2011-13, douze étudiants sont partis en Europe et pas moins de trois étudiants en Amérique du Nord.

**« Le dossier est globalement incomplet ».**

Avec l'ensemble des précisions que nous venons d'apporter, nous espérons avoir éclairci un certain nombre de points et compléter les informations qui auraient pu être manquantes.

## **2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

Sur le suivi de cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

## **3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

Tout en remerciant l'expert, nous espérons que les compléments et les éclaircissements relatifs au **pilotage de la formation** lui permettront une meilleure appréciation de ce volet.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

